



Haute Autorité
pour la transparence
de la vie publique

6^{ème} rencontre annuelle des référents déontologues de la sphère publique

Vendredi 3 octobre 2025 / 9h - 17h15

Palais du Luxembourg - 15 ter, rue de Vaugirard



Partage et réseaux :
comment améliorer
la diffusion des
bonnes pratiques
entre référents
déontologues ?

Programme



9h- 9h30

Accueil des participants

📍 Salon René Coty

9h30 - 9h45

Ouverture par M. **Arnaud Bazin**,
président du comité de déontologie
parlementaire du Sénat

📍 Salle Clemenceau

9h45 - 10h

Introduction par M. **Jean Maïa**,
président de la Haute Autorité
pour la transparence
de la vie publique

📍 Salle Clemenceau

10h - 12h

Table-ronde : « Partage et
réseaux : comment améliorer la
diffusion des bonnes pratiques
entre référents déontologues ? »

📍 Salle Clemenceau

12h - 13h30

Déjeuner

📍 Salons de Boffrand

13h45 - 16h45

Ateliers

📍 Salles A0067, A0213, A0245, Monory
et Clemenceau

17h - 17h15

Conclusion de la rencontre
par M. **Jean Maïa**, président
de la Haute Autorité pour la
transparence de la vie publique

📍 Salle Clemenceau

10h - 12h, salle Clemenceau

Table-ronde

↳ La table-ronde a pour thème : « **Partage et réseaux : comment améliorer la diffusion des bonnes pratiques entre référents déontologues ?** ».

À travers les expériences de référents déontologues issus des trois fonctions publiques, elle permet de recenser les besoins en termes de partage et d'évoquer les initiatives et outils destinés à favoriser les échanges entre pairs, au sein de réseaux et sous-réseaux, afin que cette dynamique se poursuive et s'étende.

- **Jean-Pierre Clot**, président du collège de déontologie des Hospices civils de Lyon, magistrat honoraire du corps des magistrats des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel
- **Fleur Jourdan**, membre du collège de déontologie du ministère de l'intérieur, membre de la commission de déontologie de la Régie autonome des transports parisiens (RATP), référente déontologue d'élus, avocate (modératrice)
- **Thierry Leleu**, référent déontologue auprès du Secrétariat général du ministère de l'intérieur, membre du collège de déontologie du ministère de l'intérieur, préfet, ancien conseiller d'État en service extraordinaire
- **Anne Rinnert**, responsable nationale éthique publique au Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)

13h45 - 16h45

ATELIERS



Atelier 1 :

La prévention des risques associés à la représentation de la collectivité au sein d'organismes extérieurs (référents déontologues des élus)



Atelier 2 :

Le rôle du référent déontologue dans le contrôle des mobilités entre les secteurs public et privé (référents déontologues des agents)



Atelier 3 :

Le cumul d'activités dans la fonction publique (référents déontologues des agents)



Atelier 4 :

La prise illégale d'intérêts : quelques notions spécifiques (mixte)



Atelier 5 :

La représentation d'intérêts et l'influence étrangère (mixte)

Atelier 1 – La prévention des risques associés à la représentation de la collectivité au sein d'organismes extérieurs

L'atelier permettra de revenir sur :

- la notion de conflit d'intérêts public-public,
- le régime juridique général d'appréciation des risques d'ordre pénal et déontologique pour les élus siégeant au sein d'organismes extérieurs à leur collectivité, ainsi que sa déclinaison pour les élus représentant leur collectivité au sein de sociétés d'économie mixte ou de sociétés publiques locales,
- les mesures préventives à mettre en œuvre pour sécuriser leur situation.

Atelier animé par :

- **Farah Zaoui**, juriste en droit des collectivités territoriales, référente déontologue des élus de l'établissement public de coopération intercommunale "Est ensemble" et de la communauté de communes de Costa Verde
- **Paul Midey**, chargé de mission juridique, Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP)

Atelier 2 – Le rôle du référent déontologue dans le contrôle des mobilités entre les secteurs public et privé

Le référent déontologue joue un rôle primordial dans le contrôle des mobilités entre les secteurs public et privé en tant que conseil des agents, des administrations et interlocuteur privilégié de la Haute Autorité.

Cet atelier permettra de mieux appréhender :

- le périmètre de leur intervention dans le cadre de ce contrôle,
- les risques de nature pénale et déontologique qu'ils sont amenés à analyser.

Atelier animé par :

- **Elise Untermaier-Kerléo**, maîtresse de conférences HDR et référente déontologue à l'Université Jean Moulin Lyon 3, référente déontologue de plusieurs centres de gestion et de la ville de Lyon, présidente du comité de déontologie et d'éthique de la métropole européenne de Lille
- **Manon Gache**, chargée de mission juridique, Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP)

Atelier 3 – Le cumul d’activités dans la fonction publique

Le principe d’exclusivité des fonctions qui s’impose à tout agent public s’accommode de plusieurs aménagements permettant aux agents de cumuler leurs fonctions avec l’exercice d’autres activités.

Cet atelier permettra d’aborder :

- les différentes formes de cumul d’activités prévues par les textes,
- les contrôles déontologiques qui peuvent être réalisés en la matière.

Atelier animé par :

- **Guy Decloquement**, directeur des finances, de la commande publique et de l’éthique et membre du collège de déontologie du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord
- **Bérénice Faure**, responsable du pôle déontologie, Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP)

Atelier 4 – La prise illégale d'intérêts : quelques notions spécifiques

Le référent déontologue joue un rôle central dans la prévention des atteintes à la probité. Dans le cadre des contrôles préventifs qu'il réalise et des avis qu'il rend, il est en effet fréquemment amené à apprécier le risque pénal de prise illégale d'intérêts, sous réserve de l'appréciation du juge pénal.

Cet atelier vise à :

- revenir sur les éléments constitutifs de ce délit,
- mieux appréhender les notions spécifiques sur lesquelles sa définition repose.

Atelier animé par :

- **Vincent Charmoillaux**, conseiller référendaire à la chambre criminelle de la Cour de cassation
- **Marion Friscia**, directrice juridique et déontologie, Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP)

Atelier 5 – La représentation d'intérêts et l'influence étrangère

Les activités de représentation d'intérêts, et, à compter du 1er octobre 2025, d'influence étrangère, sont soumises à des obligations déclaratives et au respect de règles déontologiques.

Les référents déontologiques peuvent, dans le cadre de leurs fonctions, avoir connaissance d'actions de représentation d'intérêts ou d'influence étrangère visant les responsables publics qu'ils accompagnent, ou être interrogés par ces derniers sur les interactions qu'ils peuvent avoir avec des représentants d'intérêts.

Cet atelier permettra de :

- revenir sur la définition des actions de représentation d'intérêts et d'influence étrangère,
- sensibiliser les référents déontologiques au cadre juridique s'appliquant à ces dernières,
- appréhender les relations entre les responsables publics et les représentants d'intérêts.

Atelier animé par :

- **Guillaume Courty**, professeur de science politique à l'Université Picardie Jules Verne
- **Eliezer Garcia-Rosado**, directrice du contrôle de la représentation d'intérêts et de l'influence étrangère (HATVP)

Boîte à idées

Nous vous invitons à nous faire part de vos suggestions de ressources ou d'outils que la Haute Autorité pourrait mettre à votre disposition pour vous aider dans l'exercice de vos missions, et de vos idées pour enrichir les prochaines éditions de cette rencontre.



Partagez vos idées en
scannant ce QR code !

Contact



**Haute Autorité
pour la transparence
de la vie publique**

Direction des partenariats et de la communication

 evenements@hatvp.fr

Suivez-nous sur

 @HATVP

 Haute autorité pour la transparence de la vie publique

 @hatvp-transparenceviepublique

hatvp.fr



**Haute Autorité
pour la transparence
de la vie publique**

